

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-CHABLAIS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 2024-084

OBJET :

*Extension de la MSP du Brevon
Demandes de subventions*

L'an deux mil vingt-quatre, le 16 avril, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Haut-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Montriond, sous la présidence de Madame Yannick TRABICHET.

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 30

Date de convocation du conseil communautaire : 10 avril 2024

Présents :

Mmes ANTHONIOZ-TAVERNIER Élisabeth, VERNET Josette, LEFANT Myriam, VERMANT Rebecca, COTTET Sophie, MARTEL Mireille, BERNAZ Célia, TRABICHET Yannick, MUFFAT Sophie et GRENAT Maryse.

MM. BERGER Jean-François, FOURNET Bernard, BÉARD Patrick, VINET Philippe, MUTILLOD Christophe, VUAGNOUX Jean-Louis, REY Emmanuel, DENNÉ Jean-Claude, MUFFAT Michel, GIROD Jean-Marc, VUATTOUX Rémy, MUFFAT Jean-François, MENOUD Jean-François, TOURNIER Henri-Victor, HAUTEVILLE Laurent, MORAND Jean-Claude et LOMBARD Gérald.

Résultat du vote :

votants :30
pour :30
contre :00
abstention :00

Procurations ont été données :

- par Fabien TROMBERT à Jean-François MUFFAT,
- par William CHALENCON à Rebecca VERMANT,
- par Alain DEGENEVE à Rémy VUATTOUX.

Monsieur Gérald LOMBARD a été élu secrétaire de séance.

Madame la Présidente rappelle aux membres du conseil communautaire le projet d'extension de la MSP du Brevon pour un montant estimé à 390 539 € HT. Elle précise que ce projet est éligible à la DETR 2024 ainsi qu'aux aides directes du Département et de la Région.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

- à l'unanimité,
- **approuve** le projet d'extension de la MSP du Brevon pour un montant estimé à 390 539 € HT,
- **approuve** le plan de financement suivant :
 - État – DETR 2024 (20 %) : 78 108,00 €
 - Région AURA – ligne directe (20 %) : 78 108,00 €
 - CD74 – ligne directe (20 %) : 78 108,00 €
 - CCHC (40 %) : 156 215,00 €
- **sollicite** l'État, la Région Auvergne Rhône-Alpes et le Département de la Haute-Savoie pour l'attribution des aides correspondantes,
- **autorise** Madame la Présidente à signer tous les documents nécessaires à ces demandes de financement.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOURS, MOIS ET AN QUE DESSUS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

La Présidente
Yannick TRABICHET

Le secrétaire de séance
Gérald LOMBARD

CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

Reçu en Préfecture

Le :

Publié ou notifié

Le :

